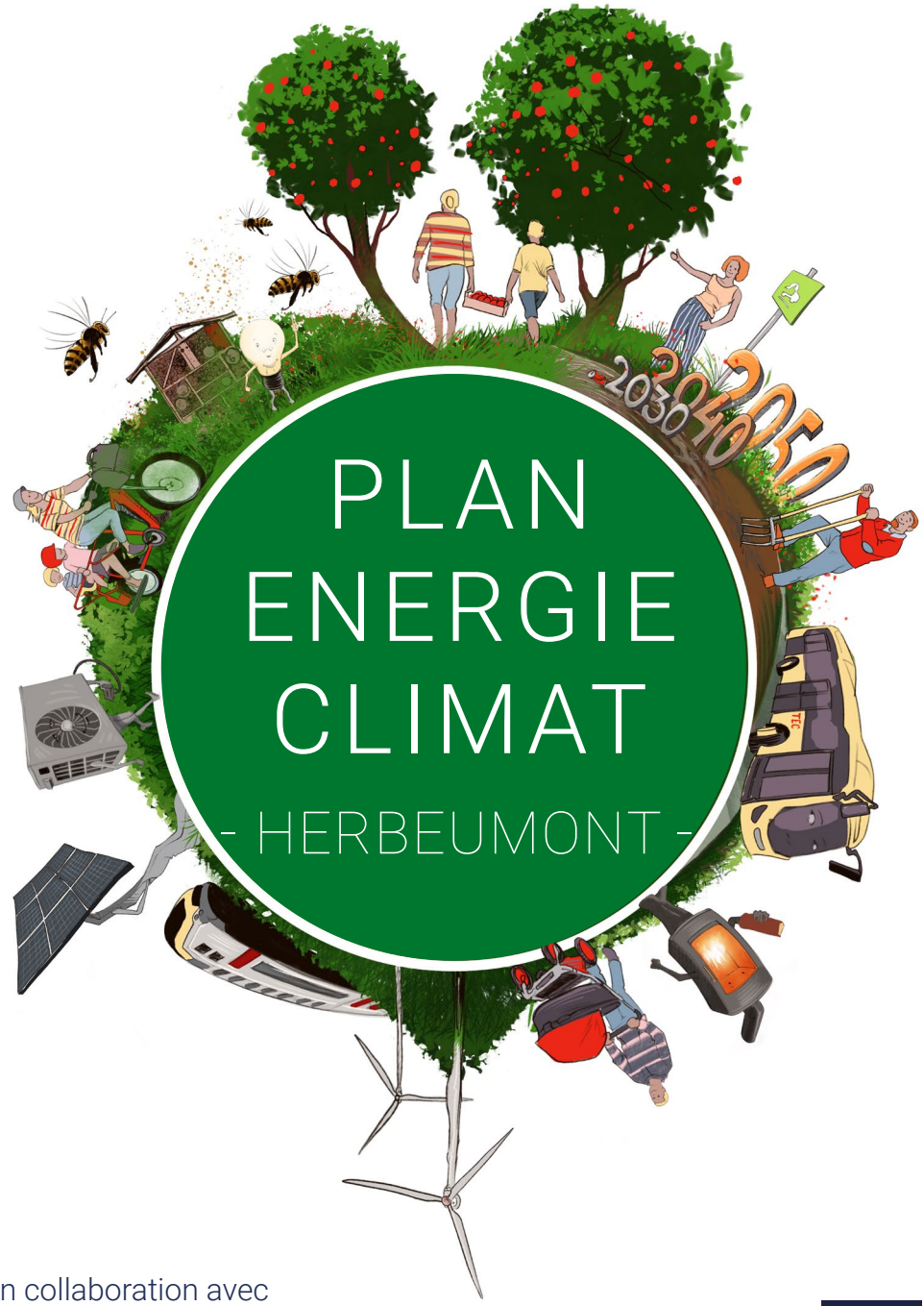


PLAN ENERGIE CLIMAT

- HERBEUMONT -

En collaboration avec

Parc naturel DE GAUME

PROVINCE DE LUXEMBOURG

HERBEUMONT

1. Edito p. 4
2. Pourquoi un plan climat ? p. 6
3. Coordination p. 10
4. Ma commune p. 12
5. Bilan CO_2 p. 16
6. Potentiel énergie renouvelable p. 20
7. Vers la neutralité carbone p. 24
8. Vulnérabilité du territoire p. 26
9. Précarité énergétique p. 30
10. Les réussites sur ma commune .. p. 34
11. Actions p. 38
12. Résumé p. 68



N'hésitez pas à scanner les QR codes tout au long de ce document pour de plus amples informations.

Droit d'auteur – Province de Luxembourg – Novembre 2024
Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur. Il ne peut être reproduit, distribué, ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopié, enregistré, ou autrement, sans l'autorisation écrite préalable de la Province de Luxembourg. Toute utilisation non autorisée de ce document peut constituer une violation des droits d'auteur et entraîner des poursuites.
Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial Place Léopold 1 - 6700 Arlon.

1. Edito

Catherine MATHELIN
Bourgmestre

Face aux défis énergétiques et climatiques actuels, notre commune souhaite se doter d'une vision claire et d'une stratégie cohérente pour les années à venir. La nécessité de réduire notre recours aux énergies fossiles s'impose aujourd'hui comme une priorité, tant pour diminuer notre dépendance aux approvisionnements extérieurs que pour limiter l'impact des fluctuations des prix de l'énergie sur les finances publiques et le pouvoir d'achat des citoyens.

Par ailleurs, les effets du changement climatique se font déjà ressentir sur notre territoire. L'augmentation des températures, la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, les risques accrus de ruissellement et d'inondations ainsi que les problèmes de surchauffe dans les bâtiments nous obligent à repenser nos modes d'aménagement, de construction et de gestion du patrimoine communal. Les réponses à apporter doivent être globales et équilibrées : il s'agit de lutter contre les effets de la chaleur tout en évitant de générer de nouvelles consommations d'énergie ou des solutions qui contribueraient à renforcer l'effet de serre.
Une attention particulière doit être portée à nos bâtiments d'accueil, qui hébergent les publics les plus vulnérables. Les structures de la petite enfance, les écoles, les établissements accueillant les personnes âgées ainsi que l'ensemble des lieux recevant du public doivent offrir des conditions de confort et de sécurité adaptées aux évolutions climatiques, tant pour les citoyens que pour le personnel communal.
Enfin, l'adaptation de notre territoire aux changements climatiques passe également par un renforcement significatif de la végétalisation et de la biodiversité. La création d'espaces verts, la plantation d'arbres et d'arbustes ainsi que l'aménagement de zones ombragées dans l'espace public, aux abords des écoles, des bâtiments communaux et des lieux de vie constituent des leviers essentiels pour lutter contre les effets des fortes chaleurs. Au-delà de leur rôle dans le confort thermique, ces aménagements favorisent l'infiltration des eaux de pluie, limitent les phénomènes de ruissellement et contribuent à améliorer la qualité de l'air. Ils permettent également de préserver et de développer la biodiversité locale, qui joue un rôle fondamental dans l'équilibre des écosystèmes et dans la résilience du territoire face aux perturbations climatiques. La protection et le renforcement de cette biodiversité constituent dès lors un enjeu majeur, étroitement lié à la qualité de vie des habitants, à la santé publique et à la capacité de notre commune à s'adapter durablement aux changements en cours.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent Plan Climat. Il constitue un cadre stratégique destiné à orienter les actions de la commune jusqu'en 2030, en définissant les priorités, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la résilience du territoire, réduire son empreinte carbone et préparer durablement l'avenir. C'est un document évolutif auquel pourra s'adjoindre de nouvelles actions.

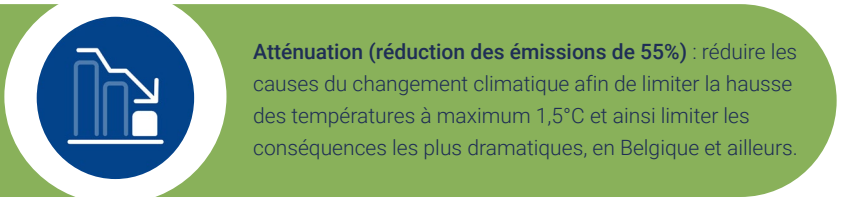
2. Pourquoi un plan climat ?

Horizon 2030

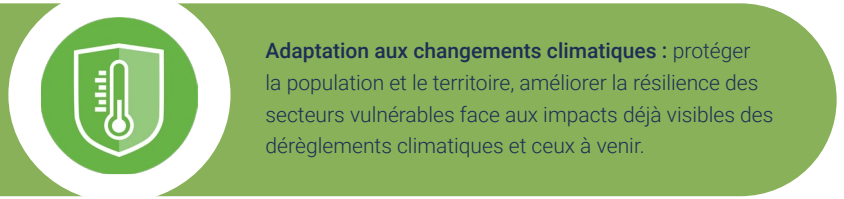
Atteindre et dépasser les objectifs européens

La commune de Herbeumont est signataire de la Convention des Maires depuis 12 octobre 2017. Il s'agit du principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour, à l'horizon 2030, **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55%, améliorer la résilience des territoires aux changements climatiques, et lutter contre la précarité énergétique.** La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat). Ce programme, dans lequel plus de 200 communes wallonnes sont engagées avec le soutien du Gouvernement wallon, offre un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans énergie climat tels que celui-ci[1].

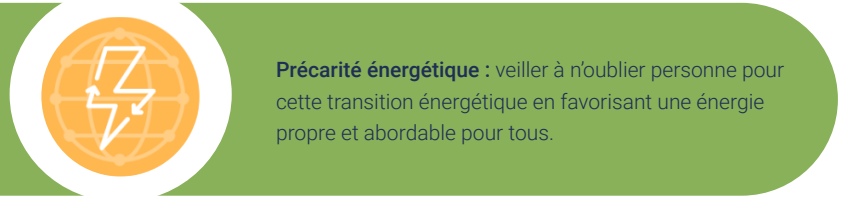
Ce plan, dont le contenu doit être considéré comme une proposition non-figée, amenée à évoluer au fil du temps, se base sur 3 piliers d'engagement[2] :



Atténuation (réduction des émissions de 55%) : réduire les causes du changement climatique afin de limiter la hausse des températures à maximum 1,5°C et ainsi limiter les conséquences les plus dramatiques, en Belgique et ailleurs.



Adaptation aux changements climatiques : protéger la population et le territoire, améliorer la résilience des secteurs vulnérables face aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques et ceux à venir.



Précarité énergétique : veiller à n'oublier personne pour cette transition énergétique en favorisant une énergie propre et abordable pour tous.

[1] https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/
[2] Plan air climat énergie 2030 de la Région Wallonne p7

Horizon 2050

Atteindre la neutralité carbone

Le Parlement européen définit la neutralité carbone comme un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone. Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone sont le sol, les forêts et les océans[3].

En s'engageant dans la Convention des Maires, la commune porte la vision suivante :

«Nous, maires de toute l'Europe, nous engageons ***à renforcer nos ambitions climatiques et à agir*** *dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 1,5 °C, objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.* ***Notre vision consiste à agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable.*** *Dans le cadre de l'initiative de la Convention des Maires - Europe, nous continuerons à (1) réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, (2) accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique et (3) lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste*[4]*.»*



[3] https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190926STO62270/qu-est-ce-que-la-neutralite-carbone-et-comment-l-atteindre-d-ici-2050

[4] extrait du Document officiel d'engagement

La commune est bien consciente qu'atteindre la neutralité carbone est **un objectif ambitieux,** mais en engageant la population locale et les différents organismes, nous pouvons créer une collaboration efficace pour y parvenir. En mobilisant citoyens, entreprises et institutions locales, la responsabilité et l'engagement de chacun seront renforcés. **Cet effort collectif sera un exemple pour d'autres territoires** qui à leur tour en motiveront d'autres pour, au final, avoir une incidence positive et limiter le réchauffement climatique.



3. Coordi-nation

La coordination multi-niveaux

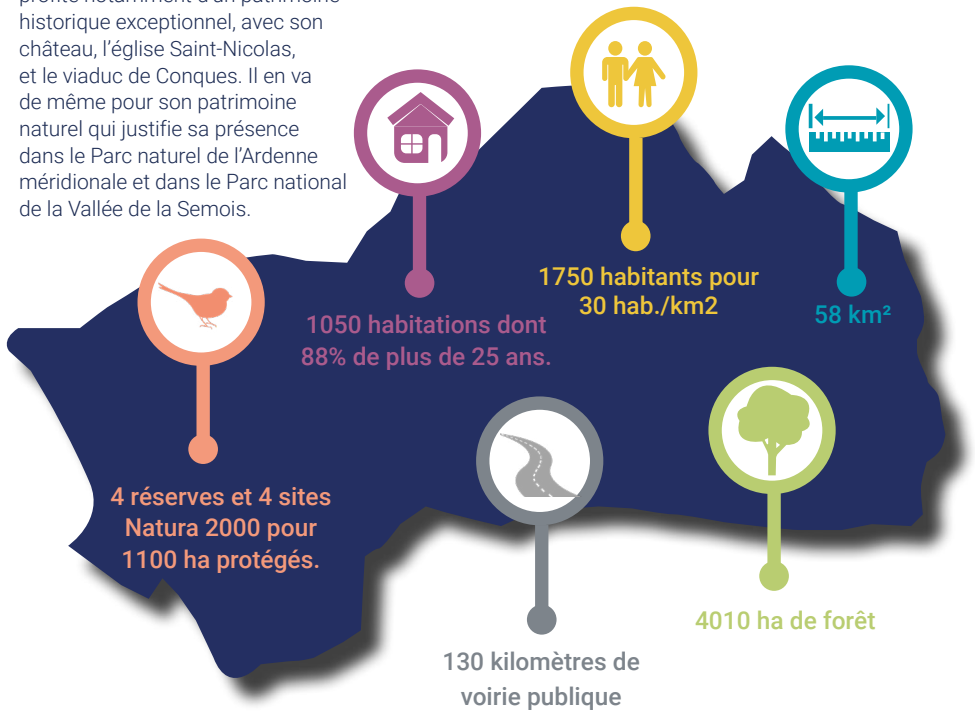
Ce plan énergie climat est l'exemple parfait de la coordination multi-niveaux. En effet, il dépend de nombreux acteurs de différents niveaux dans un objectif commun de développement d'actions locales en matière d'énergie et de climat.



4. Ma commune

Herbeumont, une commune qui bouge !

Au bord de la Semois, aux pieds des ruines de son château-fort, entouré de luxuriantes forêts, Herbeumont est une petite commune touristique ardennaise très active dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Elle profite notamment d'un patrimoine historique exceptionnel, avec son château, l'église Saint-Nicolas, et le viaduc de Conques. Il en va de même pour son patrimoine naturel qui justifie sa présence dans le Parc naturel de l'Ardenne méridionale et dans le Parc national de la Vallée de la Semois.





La maison multiservices, située au coeur d'Herbeumont et inaugurée fin 2022 grâce à un subside européen, offre aux citoyens un espace d'accueil de la petite enfance, des locaux pour les jeunes et pour les aînés, et un espace culturel.

Parfaitement isolée, équipée de 20 m² de panneaux photovoltaïques pour alimenter une pompe à chaleur et une ventilation double-flux avec échangeur de chaleur, la maison multiservices est un parfait exemple de bâtiment durable.

Face au changement climatique, le territoire d'Herbeumont possède des atouts non négligeables. Par exemple, sa grande couverture végétale la protège des îlots de chaleurs et des sécheresses.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel de la Commune

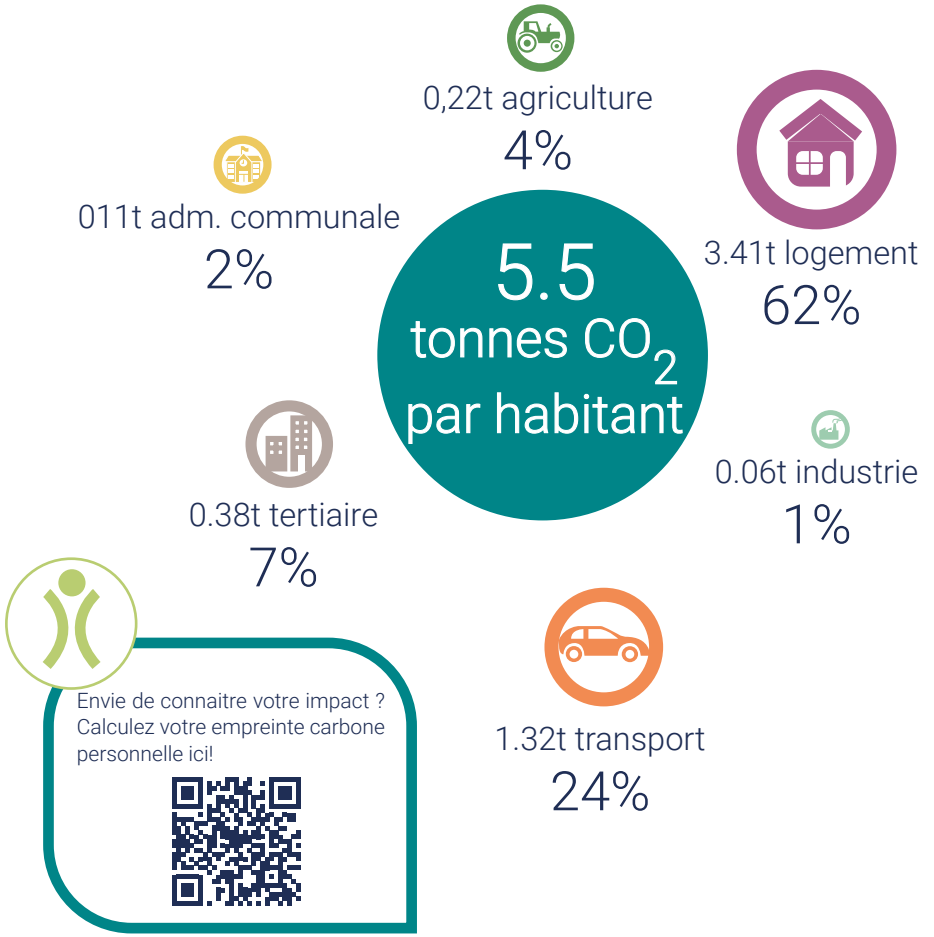


5. Bilan CO_2

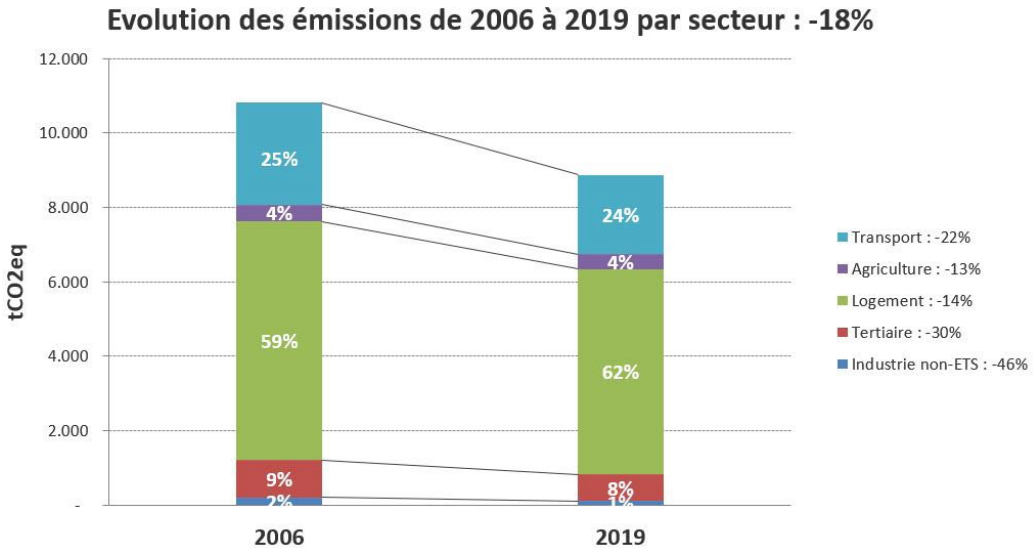
Analyse des émissions

Le Bilan CO_2 répertorie les émissions de CO_2 du territoire pour l'année 2019, derniers chiffres disponibles et représentatifs fournis par la Région Wallonne. Attention, celui-ci ne comprend que le CO_2 émis sur le territoire communal et non celui dû à l'importation alors qu'on estime que, mondialement, jusqu'à ¼ des émissions sont dues aux produits et biens importés.

Ci-dessous, vous trouverez le bilan en CO_2 de la commune, réparti en fonction des différents secteurs : Logement, Transport, Tertiaire, Industrie, Agriculture et Administration communale. Chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille varie en fonction de son pourcentage d'émission de CO_2 par rapport au total, exprimé en tonnes de CO_2 par habitant.



https://www.carbonbrief.org/mapped-worlds-largest-co2-importers-exporters/



Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessus, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble du territoire d'Herbeumont ont baissé de 18% de 2006 à 2019 (passant d'environ 11.000 tonnes à 8.900 tonnes d'équivalent CO2 par an). Il est normal de se réjouir de cette baisse, cependant, pour atteindre notre objectif de réduction de -55% d'émission de GES d'ici à 2030 (par rapport à 1990), il faudrait que les émissions de la commune diminuent de 6% par an à partir de 2019.

En outre, nous sommes encore fort dépendants aux énergies fossiles, principal facteur du changement climatique. En 2019, environ 70% de l'énergie consommée sur le territoire communale provient de produits pétroliers contre 78% en 2006.

Une tonne de CO_2 c'est :

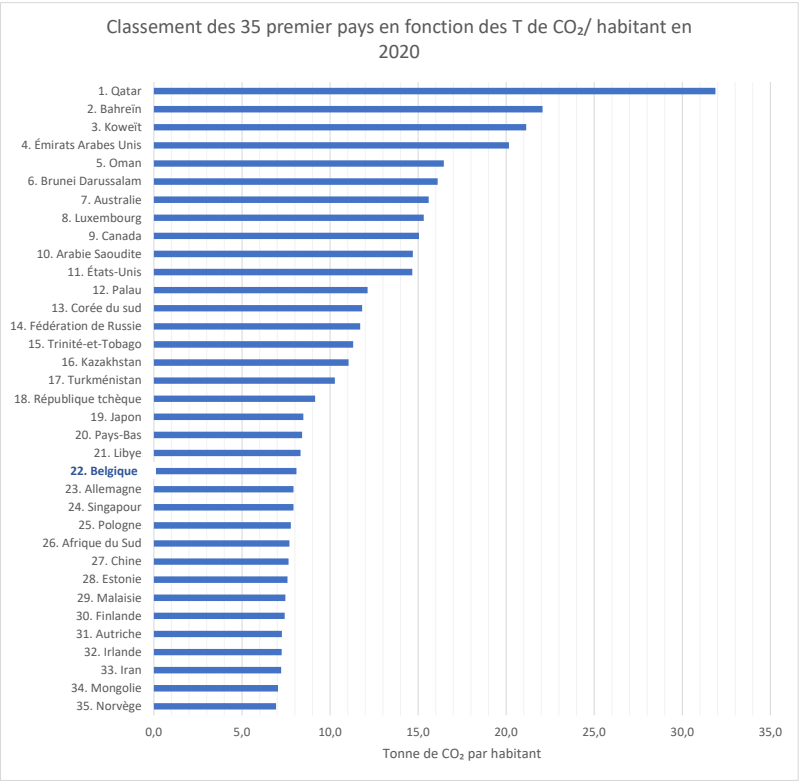
- 1 vol aller-retour Bruxelles- New-York[6]
- 5800 km en voiture diesel[6] ;
- 380 l de mazout de chauffage consommés[6];
- La consommation moyenne d'électricité d'un ménage wallon de 4-5 personnes en 1 an[6] ;
- 138 repas avec du boeuf, ou 1961 repas végétariens[6].

[6] https://www.ecoconso.be/fr/Qu-est-ce-qu-une-tonne-de-CO2

Les émissions de CO_2 dans le monde

En 2020, la Belgique se classait au 22e rang parmi les pays émettant le plus de CO_2 par habitant, avec 8,1 tonnes de CO_2 par personne, pour une moyenne européenne de 6.4t par personne. Ce chiffre illustre l'impact important des activités économiques et du mode de vie en Belgique sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le classement des plus grands émetteurs de CO_2 par habitant montre clairement que les pays dont l'économie repose sur les combustibles fossiles, comme le pétrole et le charbon, dominent les premières places. En outre, plusieurs pays européens tels que le Luxembourg, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Belgique apparaissent également dans cette liste : bien que moins dépendants des combustibles fossiles pour leur énergie, ces pays affichent des émissions élevées en raison de leur PIB important, de leur forte consommation, et de leur industrialisation avancée.

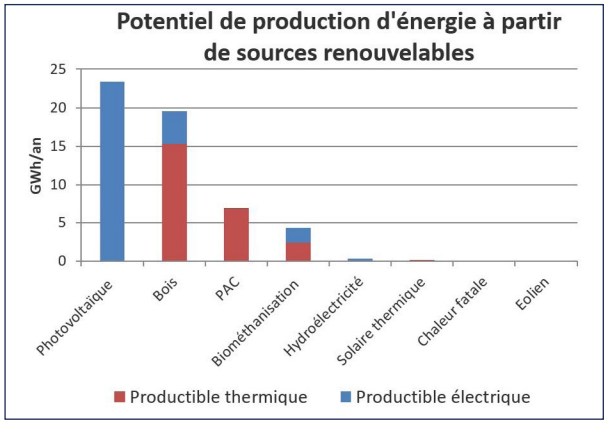


6. Potentiel énergie renouvelable

Estimation du potentiel technique

Le territoire communal a le potentiel pour une production d'énergie renouvelable ! Pour atteindre les objectifs européens de neutralité carbone, il faudra éviter de consommer des énergies fossiles et donc développer au maximum les énergies renouvelables afin qu'elles puissent subvenir à elles seules aux besoins en énergie du territoire. C'est pourquoi l'estimation de ce potentiel est très importante !

En matière d'énergies renouvelables, l'estimation d'un potentiel technique consiste à poser des questions importantes en termes d'aménagement du territoire et d'utilisation de la biomasse. Quelle part de superficie territoriale sommes-nous prêt à allouer à la production d'énergie à partir de sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, production de biomasse) ? Quelle part des co-produits (agricoles, effluents d'élevage, déchets, etc.) peut être allouée à la production d'énergie ?



Ces potentiels ont été définis au niveau de la commune, pour chaque source d'énergie renouvelable. Ils représentent le maximum théorique « raisonnablement exploitable » selon les hypothèses choisies par l'administration.

Pour en savoir plus

Eolien -%

du potentiel disponible déjà exploité

Le territoire de la Commune d'Herbeumont est repris dans les zones de survol de la Défense Nationale et n'est donc pas éligible pour l'implantation d'éoliennes. En conséquence, le potentiel de production d'électricité d'origine éolienne est nul.

Biométhanisation 0%

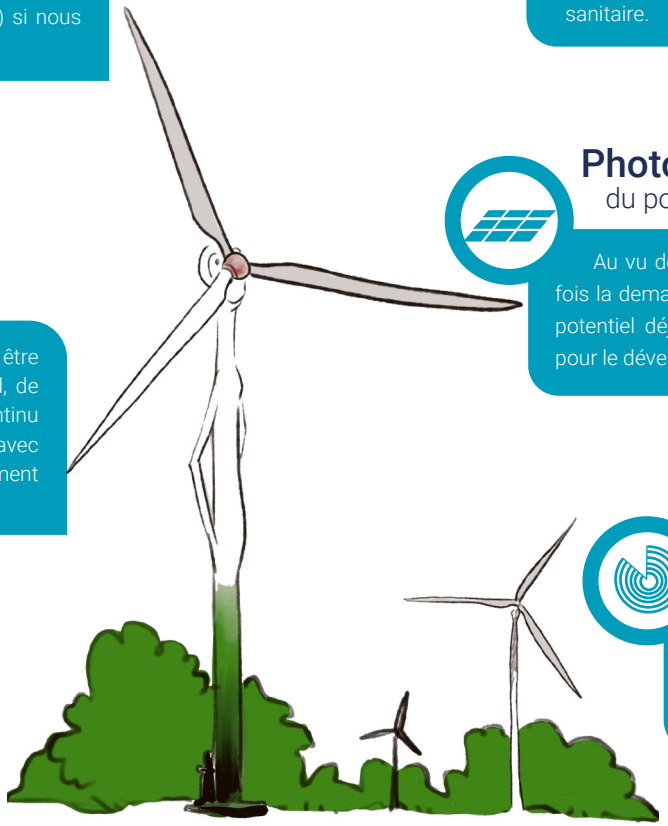
du potentiel disponible déjà exploité

La biométhanisation est la production de biogaz à partir d'effluents d'élevage ou de coproduits de cultures végétales. Il serait théoriquement possible de répondre à 34% de la demande électrique (1,94 GWh/an) et 9% de la demande thermique communale (2,42 GWh/an) si nous produisions du biogaz à Herbeumont.

Géothermie -%

du potentiel disponible déjà exploité

Définie comme la chaleur naturelle du sous-sol, elle peut être exploitée durablement pour répondre aux besoins de chaud, de froid, d'eau chaude sanitaire. Disponible localement et en continu sur une large partie du territoire, la géothermie s'intègre avec discrétion à son environnement et gagnerait à être plus largement exploitée.



Hydroélectricité 0%

du potentiel disponible déjà exploité

Au vu des spécificités communales, la production hydroélectrique restera marginale sur la commune. Seuls quelques moulins à eau pourraient être restaurés pour produire de petites quantités d'électricité.

Solaire thermique -%

du potentiel disponible déjà exploité

L'hypothèse privilégiée dans ce rapport est que le meilleur usage pour les toitures des particuliers et du secteur tertiaire est l'installation de panneaux photovoltaïques. La technologie solaire thermique reste néanmoins adaptée pour des bâtiments collectifs qui présentent une forte consommation d'eau chaude sanitaire.

Photovoltaïque 2%

du potentiel disponible déjà exploité

Au vu de son potentiel important pouvant théoriquement répondre à quatre fois la demande électrique communale (23,9 GWh/an), et avec seulement 2% du potentiel déjà installé, le photovoltaïque représente une excellente opportunité pour le développement des énergies renouvelables à Herbeumont.

Bois 26%

du potentiel disponible déjà exploité

Le bois représente le second plus important potentiel d'énergie renouvelable de la commune. En théorie, il pourrait répondre à 40% de la demande en chauffage (10,3 GWh/an) de la commune et à 75% de la demande électrique (4,2 GWh/an) en cogénération.

- « CAP Ruralité », Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de ruralité » édité par la Région wallonne et l'Université de Gembloux Agro-Bio-Tech (Université de Liège),
- WalOnMap, éventuellement retravaillé avec le logiciel QGis,
- www.statbel.fgov.be, de l'office belge de statistique,
- www.walstat.iweps.be, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie.

7. Vers la neutralité carbone

Parce que c'est possible !

La diminution des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire implique **une réduction de notre consommation d'énergie à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la transformation de nos modes de vie vers une consommation plus rationnelle**. Cela passe également par la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles, à remplacer par un recours massif aux énergies renouvelables.
La transition vers une société décarbonée repose sur le développement d'alternatives durables aux pratiques actuelles dans de nombreux domaines, notamment en termes d'infrastructure pour la mobilité active, de rénovation profonde et généralisée des bâtiments ...



Refuser de travailler sur la transformation des modes de vies (sobriété énergétique) est une décision risquée, car c'est faire porter l'ensemble des solutions de lutte contre le changement climatique sur le progrès technique qui lui peut être insuffisant seul ou trop couteux à mettre en œuvre.



Les changements de modes de vie, en plus de faciliter la lutte contre le changement climatique, peuvent également amener une diversité d'autres bénéfices, comme l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air, ou l'augmentation de la solidarité et du bien-être.

L'efficacité et la sobriété énergétiques contribuent positivement à d'autres enjeux environnementaux, comme la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, la création d'emplois locaux, etc.

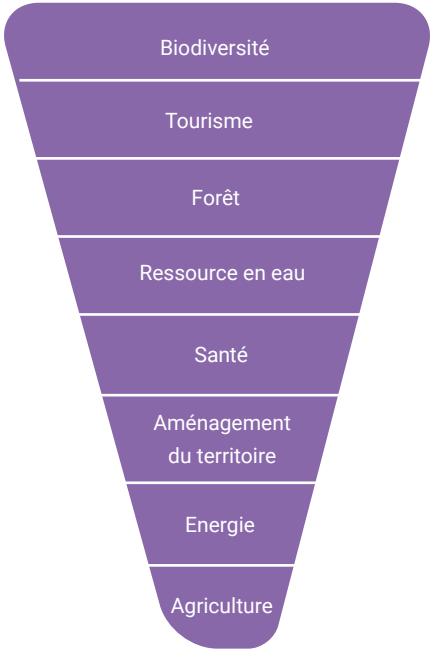
8. Vulnérabilités du territoire

Introduction

Les effets du changement climatique se font déjà sentir. Fortes pluies, sécheresses et vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes.
Basée sur un outil développé par la Wallonie, la commune d'Herbeumont a pu réaliser une étude des vulnérabilités de son territoire au changement climatique, et définir les principaux leviers pour s'adapter. L'étude cible 8 secteurs, ces derniers sont présentés du plus vulnérable au moins vulnérable.

Les secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques à Bastogne incluent le secteur du bâtiment, où le risque est accru par l'intensification des épisodes de chaleur, et l'agriculture, en raison des aléas climatiques extrêmes comme la sécheresse et les fortes précipitations. Les forêts, notamment les peuplements de chênes et de hêtres, sont également sensibles aux sécheresses et aux vents violents. L'impact sur le secteur des transports et de l'industrie est également significatif, car ils contribuent aux émissions.

Face à ces enjeux, des leviers d'adaptation existent. Ce chapitre commencera par décrire l'aléa climatique majeur, pour ensuite se focaliser sur les capacités d'adaptation de la commune.



Pour plus d'informations sur l'étude de vulnérabilité, consultez l'outil «Adapte ta commune» sur ce site :

Aléa climatique majeur

La commune d'Herbeumont pourrait faire face à une diversité d'aléas climatiques majeurs qui, sans des moyens d'adaptations adéquats, pourraient mettre en péril ses habitants :

- L'augmentation de l'intensité et de la durée des canicules peuvent mettre en danger les populations les plus fragiles ou exposées à la chaleur (personnes âgées, enfants, travailleurs en extérieurs).
- L'augmentation des espèces envahissantes (scolyte) et des probabilités de feux de forêts pourraient affecter les activités sylvicoles, voire endommager des habitations en bordure de forêt.
- Le village de Straimont, et plus précisément la rue Marie-Thérèse, pourrait être en proie à des inondations (crue de la Vierre) plus fréquentes et plus hautes que celles de 1993, 1995, 2001 et 2003.
- Les citoyens, la faune et la flore locaux (dont les cultures) pourraient faire face à davantage de problèmes de santé à cause de l'augmentation des températures et de l'humidité, ainsi que de l'arrivée d'espèces envahissantes vectrices de maladies.

Capacité d'adaptation

La commune d'Herbeumont dispose de capacités d'adaptation non négligeables pour lutter contre les aléas climatiques décrits précédemment. En effet, Herbeumont dispose d'importants espaces forestiers et d'une faible artificialisation de ses sols qui réduisent l'impact des sécheresses, des canicules et des inondations. La commune jouit également d'importantes réserves naturelles ou site Natura 2000 (au total 1100 ha) où réside une biodiversité importante pour la résilience des écosystèmes forestiers et agricoles communaux.

Renforcer les capacités d'adaptations d'Herbeumont nécessite d'importants investissements publics comme privés dans l'aménagement du territoire, la rénovation du bâti et la préservation de l'environnement. Cela ne pourra être possible qu'avec la volonté et le travail conjoints des citoyens, des entreprises, de la société civile et des administrations pour lutter contre le changement climatique et la précarité énergétique.





9. Précarité énergétique

La précarité énergétique, qu'est-ce que c'est ?

Durant l'année 2022, l'envol des prix de l'énergie a fait de cette thématique un sujet d'actualité très médiatisé. Les pouvoirs publics avaient alors dû intervenir pour protéger une part importante de la population. La précarité énergétique, sujet très peu connu a donc été rendu visible, ainsi que l'ampleur de cette dernière en Wallonie. Mais finalement, comment la définir ?

«La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie.» (Huybrechs et al., 2011)

La précarité énergétique peut-être mesurée via 3 familles d'indicateurs, les chiffres concernent la part de ménages wallons touchés en 2022 :

La précarité énergétique mesurée	La précarité énergétique cachée	La précarité énergétique ressentie
Part trop importante du revenu consacré aux factures énergétiques	Privation d'énergie	vécu des personnes
21,7%	4,1%	7,2%

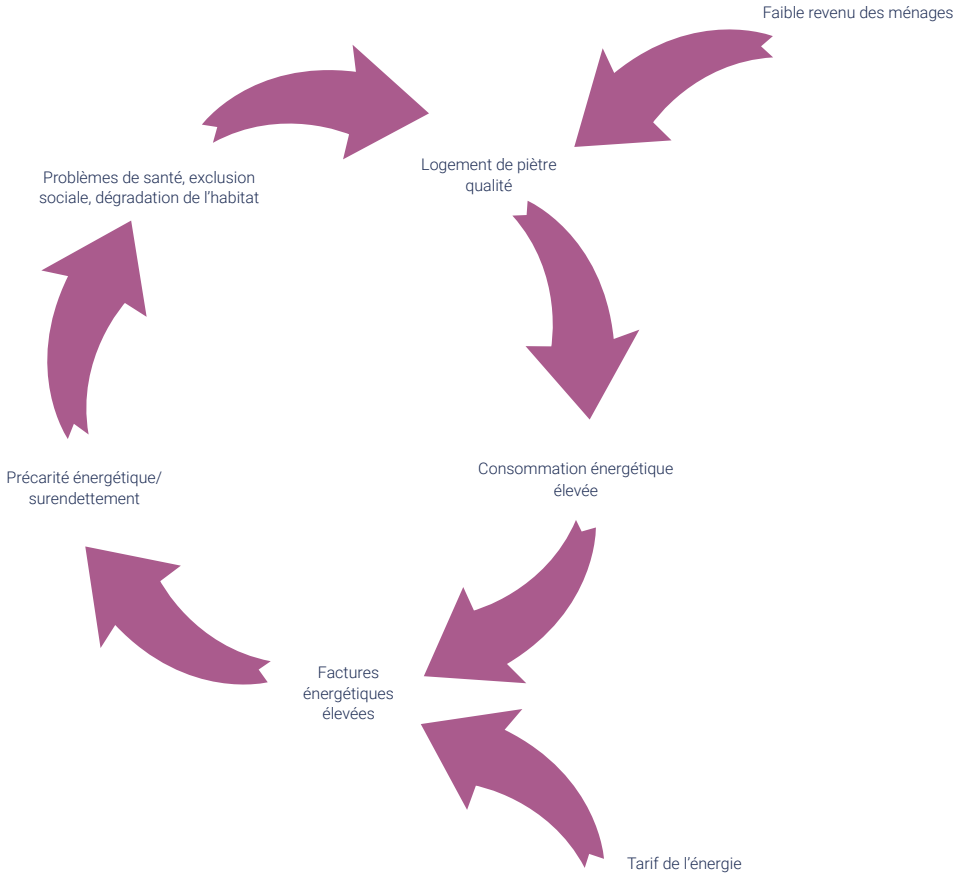
Différentes formes de précarité énergétiques peuvent toucher un même ménage, c'est pourquoi le total de la précarité énergétique en Wallonie ne correspond pas à la somme de ces chiffres. Il atteint tout de même 29,2% ! En Wallonie, presque 1 personne sur 3 est touchée par une forme de précarité énergétique !

En agrégeant à l'échelle de la Belgique, les types de ménages les plus touchés sont les personnes isolées (37,9%) et les familles monoparentales (37,4%). Concernant les individus, ce sont les seniors (plus de 65 ans) qui sont les plus touchés, ainsi que les personnes avec un souci de santé.

https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques/

Les causes de la précarité énergétique

La cause la plus évidente est le faible revenu du ménage, ce qui explique pourquoi les personnes isolées et familles monoparentales (ne disposant au mieux que d'un seul salaire) sont les plus touchés. Ensuite, la hausse du coût de l'énergie est une seconde cause. En 2022, c'est cette dernière qui a fait basculer la classe moyenne dans la précarité.



Ce schéma représente le cercle vicieux qui enferme dans la précarité énergétique, avec les 2 causes présentées ci-dessus. Le faible revenu impacte le choix du logement. La crise du logement complique l'accès à celui-ci, surtout pour les faibles revenus. Lorsqu'un logement avec le nombre de chambres nécessaires est disponible, le locataire s'en contente sans chercher un PEB de qualité.

C'est alors que les problèmes commencent car moins l'habitation est performante thermiquement, plus la consommation d'énergie sera élevée. Alors, lorsque les prix s'envolent, ce sont les occupants des logements de mauvaise qualité qui plongent dans la précarité énergétique et se voient incapables de payer leurs factures d'énergie. S'ils n'ont pas d'autre choix que de couper le chauffage, apparaissent des problèmes d'humidité, de moisissure et donc de santé (causés autant par le froid que par l'humidité et la moisissure). En outre, l'humidité et la moisissure vont dégrader la qualité déjà faible du logement. Les soins de santé ayant un coût également, la masse de revenu disponible pour l'énergie diminue encore. C'est donc un sombre tableau dont les pouvoirs publics ont conscience et qu'ils cherchent à éviter.

Et dans ma commune ?

15%	10%	4%
Ménages de type isolés de plus de 65 ans	Ménages de type monoparental	Compteurs à budget actifs pour l'électricité

Sur 755 ménages (Statbel, 2024) sur la Commune d'Herbeumont, 112 sont des ménages isolés de plus de 65 ans (15%), 74 sont des ménages monoparentaux (10%) et 28 ménages possèdent un compteur à budget actif pour l'électricité (4%). Les personnes qui se reconnaissent dans le cercle de la précarité énergétique doivent savoir qu'elles ne sont pas seules et qu'elles peuvent contacter le CPAS de la commune afin de se renseigner sur les aides envisageables, notamment sur le tarif social.

Pour connaître les solutions existantes, n'hésitez pas à scanner le QR-code

www.walstat.iweps.be/

10. Réussites de ma commune

Quelques réalisations sur le territoire communal

1. L'installation d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques au Parc du Vivy.



2. La réalisation de 30 audits au logement offerts aux citoyens afin de faciliter leurs démarches de rénovations.

3. La réalisation d'ateliers de sensibilisation à l'environnement et l'énergie dans les écoles communales.



4. La plantation d'une triple haie de 250m linéaire pour entourer le futur jardin citoyen d'Herbeumont.



5. La réalisation d'une formation gratuite pour apprendre à isoler sa toiture de manière écologique.



6. La rénovation du Viaduc de Conques permettant le passage des promeneurs et cyclistes.



11. Les actions

Passer à l'action

Le premier objectif de la Convention des Maires est la diminution des émissions CO_2 de 55% pour 2030, ainsi que de la neutralité carbone pour 2050. Certains secteurs ne pourront que difficilement atteindre cet objectif par manque de ressources du territoire. Il faut donc réaliser l'effort maximum dans chacun des secteurs pour avoir une chance d'atteindre la neutralité carbone globale. Le développement des énergies renouvelables doit avancer en parallèle afin de satisfaire les besoins incompressibles en énergie. Le deuxième objectif est l'adaptation au changement climatique et le dernier est la lutte contre la précarité énergétique. Le Plan Energie climat, en fonction de l'état des lieux des émissions, de la vulnérabilité du territoire et de la précarité énergétique, propose une série d'actions dans le but de tendre vers ces objectifs.

Dans le cadre de la transition énergétique, un Plan Energie Climat détaillant des actions spécifiques est certes essentiel, mais il ne constitue que la fondation d'un changement plus profond et durable. **Le véritable enjeu réside dans la transformation des mentalités et l'implication active du citoyen. Ce n'est qu'en éveillant une conscience collective autour des enjeux énergétiques et environnementaux que nous pourrons induire des changements comportementaux pérennes.** L'adoption de nouvelles habitudes, plus respectueuses de notre planète, doit émaner d'une volonté partagée et les actions listées ne sauront à elles seules atteindre les objectifs fixés, c'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire qui mènera au succès.

Les actions présentées dans ce plan ne devront pas nécessairement être menées à l'initiative de la commune mais peuvent être prises en main par des entreprises, des citoyens ou tout autre acteur du territoire. Avant leur mise en place, elles doivent être évaluées au cas par cas afin de déterminer si elles sont encore pertinentes au niveau écologique, social et financier.

Pour chacune de ces actions, 3 gommettes vous informent de l'impact de cette action.

Action « **Atténuation** » : cette action vise à diminuer les émission de gaz à effet de serre

Action « **Adaptation** » : cette action, en connaissant les vulnérabilités du territoire, est destinée à adapter ce dernier aux changements qui nous attendent dans un monde plus instable

Action visant la réduction de la « **précarité énergétique** »

Logement

- P. 42 - Financement de 30 audits au Logement offerts aux citoyens d'Herbeumont
- P. 44 - Réalisation d'un chantier participatif pour apprendre à isoler soi-même sa toiture de façon écologique
- P. 46 - Mise à disposition de batardeaux aux citoyens de Straimont (Plan de Gestion Inondation)
- P. 48 - Participation à la réalisation de séances d'informations sur le chauffage durable en Ardenne

Agriculture

- P. 50 - Réalisation d'un Jardin Citoyen entouré d'une triple haie de 250m linéaire au Bois-Chaban

Transport

- P. 52 - Installation d'une borne de recharge rapide (50 kW) pour véhicules électriques au Parc du Vivy
- P. 54 - Installation de quatre bornes pour véhicules électriques dans le cadre du plan de relance

Administration communale

- P. 56 - Rénovation de la salle du Rivoli
- P. 58 - Rénovation de l'école-salle de Martilly
- P. 60 - Rénovation de l'école de Saint-Médard
- P. 62 - Végétalisation de la cour d'école de Saint-Médard
- P. 64 - Changement du système de chauffage de la salle du Vivy
- P. 66 - Réalisation d'ateliers ludiques de sensibilisation à l'énergie et à l'environnement dans les écoles communales

Financement de 30 audits Logement offerts aux citoyens d'Herbeumont

Réaliser un audit de son logement est une étape nécessaire dans la réalisation de travaux importants de rénovation afin de cibler les éléments prioritaires du bâti , soit les plus demandeurs en énergie et donc émetteur en gaz à effet de serre. En outre, la réalisation d'un audit est nécessaire pour toucher les primes pour la rénovation de la Région Wallonne (Primes Habitation).

C'est pourquoi, grâce au soutien financier de la Région Wallonne (subside POLLEC 21), la commune d'Herbeumont a offert 30 audits au logement aux citoyens qui en ont fait la demande entre juin 2023 et juin 2025.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC Communal

Finances

50 456 euros (subsidiés par la Région Wallonne à 80%).

Partenaires

Chantinne Elodie Architecte (Auditrice)
Service Marché Public Communal

Impacts positifs

Il est clair que les citoyens ayant réalisés des travaux de rénovations de leurs habitations suite à la réception de leur audit ont réduit l'empreinte carbonne de leur logement.

Septembre 2021 : Réponse de l'appel à projet auprès de la Région Wallonne pour le subside POLLEC 21

Novembre 2022 : attribution du marché pour la réalisation des audits et de 3 séances d'informations à Chantinne Elodie Architecte

Février 2023 à mai 2025 : Réalisation de 3 séances d'informations. Réception des dossiers de demande d'audit et réalisation des audits.

Juillet 2025 : 30 audits gratuits ont été offerts aux citoyens ce qui amène à la clotûre de ce projet.

Réalisation d'un chantier participatif pour apprendre à isoler soi-même sa toiture de façon écologique

Une toiture non isolée constitue un poste important de déperditions thermiques d'un logement. C'est pourquoi la commune d'Herbeumont, grâce au subside POLLEC INV21 de la Région Wallonne, à souhaiter proposer une formation gratuite à ses citoyens sur comment isoler soi-même sa toiture afin de permettre aux propriétaires n'ayant pas les moyens de faire appel à des professionnels, d'isoler eux-mêmes leurs toitures.

Porteur de projets

Coordinateur POLLEC Communal

Finances

57 034,70 euros (subsidiés par la Région Wallonne à 80%).

Partenaires

Format 360° ASBL (Formateur)
Services Travaux et Marché Public de la commune

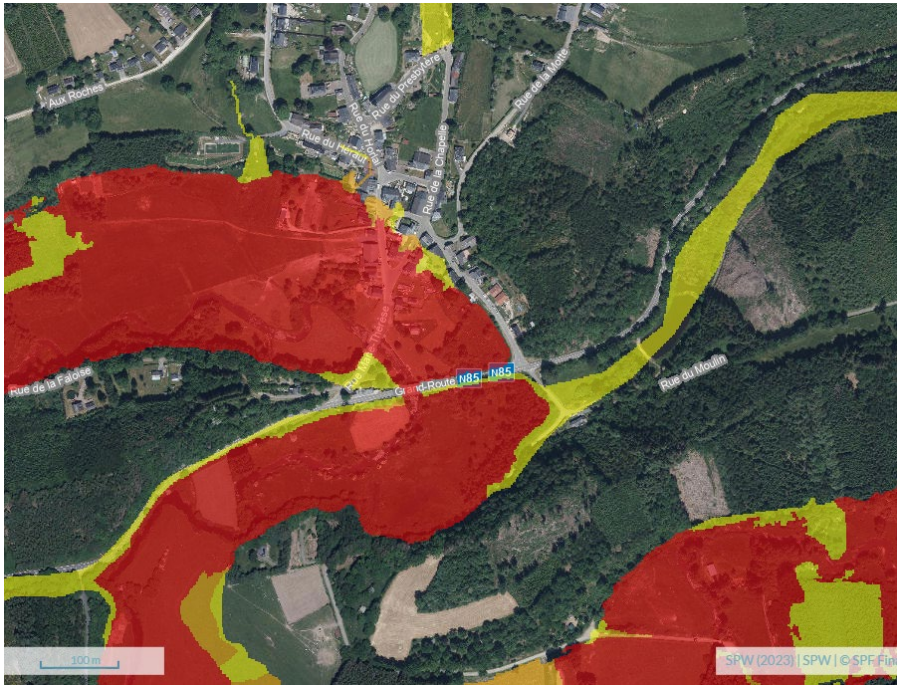
Impacts positifs

Les citoyens ayant réalisés des travaux de d'isolation de leurs toitures suite à la formation ont grandement réduit l'empreinte carbonne de leur logement.

- Septembre 2021 : Réponse de l'appel à projet auprès de la Région Wallonne pour le subside POLLEC 21.
- Décembre 2023 : attribution du marché pour la réalisation d'une formation à l'auto-isolation de 2 jours à l'ASBL Format 360°.
- Juin 2025 : Réalisation de la formation au presbytère d'Herbeumont avec 8 participant.e.s.
- Décembre 2025 : cloture du projet.

Mise à disposition de batardeaux aux citoyens de Straimont (Plan de Gestion Inondation)

Le village de Straimont, et plus précisément la rue Marie-Thérèse, se trouve en zone inondable (aléa élevé par débordement) à cause des crues de la Vierre. Le village a notamment dut faire face à des inondations en 1993, 1995, 2001 et 2003. C'est pourquoi, grâce aux subsides de la Région Wallonne pour la mise en œuvre des Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027, la commune d'Herbeumont va mettre à disposition des batardeaux pour protéger quatre habitations situées au cœur de la zone inondable de Straimont. Ces quatre habitations ont été sélectionnées parmi celles ayant accepté de participer à l'étude du Service Public de Wallonie (SPW) de 2022 sur «la Protection des habitations exposées aux crues de la Vierre à Straimont».



Porteur de projets

Service Marché Public Communal
Coordinateur POLLEC Communal

Finances

81 240 euros

Partenaires

Service Public de Wallonie (SPW)
Contrat de Rivière Semois-Chiers

Impacts positifs

Réduction potentielle à moyen terme par l'adoption de modes transports plus doux. Amélioration de la résilience des bâtiments et des modes de vie via des solutions d'isolation, gestion de l'eau, végétalisation.

Septembre 2022 : Réalisation d'un rapport par le SPW sur «la Protection des habitations exposées aux crues de la Vierre à Straimont».

Octobre 2024 : Approbation du projet de mise à disposition de batardeaux par le SPW.

Fin 2025 : réalisation du marché public pour commander les batardeaux.

Courant 2026 : Mise à disposition des batardeaux pour les quatre habitations situées en zone inondable.

Participation à la réalisation de séances d'informations sur le chauffage durable en Ardenne

Afin de favoriser le développement de l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur du bâtiment, plusieurs communes ardennaises ont décidé de travailler ensemble à la réalisation de quatre séminaires ouverts à tous entre fin 2025 et 2027 sur les sujets suivants :
- Séminaire sur le Slowheat, qui aura lieu à Vresse-sur-Semois.
- Séminaire sur les Réseaux de chaleurs, qui aura lieu à Libin.
- Séminaire sur la Biométhanisation, qui aura lieu à Libramont-Chevigny.
- Séminaire sur la Géothermique, qui aura lieu à Bertrix.

L'administration communale d'Herbeumont apporte un soutien financier et logistique pour la réalisation de ces séances d'informations.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC Communal.

Finances

200 euros

Partenaires

Communes de Vresse-sur-Semois, de Paliseul, de Bertrix, de Daverdisse, de Saint-Hubert, de Libin, de Bouillon, de Bièvre, de Libramont-Chevigny et de Neufchâteau.
Province du Luxembourg.

Impacts positifs

Réduction potentielle à moyen terme par l'adoption de modes transports plus doux.
Amélioration de la résilience des bâtiments et des modes de vie via des solutions d'isolation, gestion de l'eau, végétalisation.

- Juin 2025 : réunion des différents services de chaque commune pour initier le projet.
- Fin 2025 : réalisation du séminaire sur le slowheat.
- 2026 : réalisations des séminaire sur les réseaux de chaleur et la biométhanisation.
- 2027 : réalisation du séminaire sur la Géothermie.

Réalisation d'un Jardin Citoyen entouré d'une triple haie de 250m linéaire au Bois-Chaban

Le Comité de Pilotage Citoyen Climat d'Herbeumont a décidé qu'il était nécessaire d'aménager un jardin partagé pour augmenter la résilience alimentaire de la commune. Le seul terrain communal qui était disponible pour un tel projet se trouve au Bois-Chaban, à une centaine de mètres du Recyparc communal. En 2025, le service travaux communal a creusé une mare pour accueillir la biodiversité. Une triple haie de 250m linéaire a été planté puis clôturé autour du futur jardin par Émilien Dominique, grâce au droit de tirage ligneux indigènes de la Région Wallonne et le soutien logistique de Faune & Biotopes (dans le cadre du programme Yes We Plant!). Les membres du Comité de Pilotage Climat ont ensuite construit un abri pour y stocker les outils du jardin et s'abriter en cas de pluie. Courant 2026, le sol du jardin devra être préparé par un professionnel pour accueillir les premières plantations du printemps.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

47.400 € HTVA (subsidié à 100%)

Partenaires

Service environnement
Services techniques
Service marchés publics
Agriculteurs et propriétaires privés
Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier

Impacts positifs

La plantation de haies et de taillis linéaires contribue à la séquestration du carbone, améliore la résilience du territoire face aux changements climatiques (vents, sécheresses, inondations), et favorise des pratiques durables tout en sensibilisant la population à l'importance de la végétalisation dans la lutte contre le réchauffement climatique.

- Mai-Juin 2026 : Identification des endroits propices aux plantations
- Juin-Juillet 2026 : Rédaction des cahiers des charges et mise en concurrence des prestataires
- 2026-2027 : chantiers de plantations
- 2027- : Entretien des plantations

Installation d'une borne de recharge rapide (50 kW) pour véhicules électriques au Parc du Vivy

Les transports représentent 24% des émissions de gaz à effet de serre sur la commune. C'est pourquoi, en plus de promouvoir la mobilité douce, il est nécessaire de simplifier l'accès à des véhicules électriques pour remplacer le parc de véhicules thermiques utilisant des énergies fossiles. C'est pourquoi, grâce au subside POLLECINV20 de la Région Wallonne, la commune d'Herbeumont a installé en fin d'année 2023 une borne de recharges rapide pour véhicules électrique devant le parc du Vivy (Herbeumont).



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC Communal
Service Travaux et Marché Public Communal

Finances

73 426,70 euros dont 42 567 euros subsidiés par POLLECINV20 (SPW).

Partenaires

Newelec (fourniture de la borne)
Houthoofdt-Colette A. & Fils (création de la place de parking)
ORES (raccordement)

Impacts positifs

Environ 11 tonnes d'équivalent CO2 par an (tCO2es/an) par rapport à l'utilisation de véhicules thermiques.

- Mars 2021 : réponse de la commune à l'appel à Projet POLLECINV20 pour financer l'installation de la borne.
- Décembre 2022 : Création de la place de parking au Vivy pour accuellir la borne.
- Mars 2023 : Installation de la borne de recharge.
- Décembre 2023 : Mise en fonctionnement de la borne de recharge.

Installation de quatre bornes pour véhicules électriques dans le cadre du plan de relance.

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, Les Agences de Développement Territorial (ADT) ont comme projet l'installation, l'entretien et l'exploitation de bornes de recharges pour véhicules électriques dans toute la Région. La Commune d'Herbeumont devrait alors, dans les années à venir, héberger sur son territoire quatre bornes de 22 kW qui seront installées à Herbeumont, Gribômont, Martilly et Straimont.

Porteur de projets

IDELUX

Finances

Aux frais de la Région Wallonne.

Partenaires

Service Travaux Communal

Impacts positifs

Environ 30 tonnes d'équivalent CO2 par an.

Juin 2025 : Initiation du projet par IDELUX.

2026-2027 : installation et mise en fonctionnement des quatre bornes de recharges pour véhicules électriques.

Rénovation de la salle du Rivoli

La commune d'Herbeumont a prévu de faire la rénovation énergétique de la maison de village de Saint-Médard dit «Le Rivoli». Les rénovations prévoient les élements suivant :
- Isolation par l'extérieur.
- Aménagement de douches hommes et femmes.
- Remplacement du système de chauffage (chaudière au mazout) par un nouveau système de chaudière biosourcé (pellets).
- Changement du système d'éclairage par du LED.
- Pose d'une plinthe en pierre sur le pourtour du bâtiment pour palier aux problèmes d'humidité intérieur. - Installation d'une ventilation double flux.
- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Remplacement de la toiture par des panneaux sandwich (épaisseur 12cm).



Porteur de projets

Services Marché Public et Travaux Communaux

Finances

425 861 euros

Partenaires

Plan de relance européen
Service Public de Wallonie

Impacts positifs

15 tonnes d'équivalent CO2 par an.

- Décembre 2022 : Acceptation du projet de Rénovation du Rivoli dans le cadre du Plan de Relance.
- 2024 : Réalisation du cahiers des charges des rénovations.
- 2025 : Préparation des travaux.
- 2026-2027 : Réalisation des travaux.

Rénovation de l'école-salle de Martilly

Des infiltrations d'eau de pluie ont été aperçues au niveau des jointures des coupoles en verre et de la toiture plate de l'école-salle de Martilly. C'est pourquoi l'Administration Communal d'Herbeumont a décidé de remplacer les coupoles en verres et la toiture plate de sorte à mettre fin à ses infiltrations et réduire les déperditions thermiques du bâtiment, et par conséquent son impact économique et environnemental.

En outre, le système de chauffage du bâtiment, une chaudière à mazout, arrive en fin de vie et il faudra à l'avenir le remplacer par une chaudière à bois.

Ces travaux de rénovations seront subsidiés par le programme UREBA de la Région Wallonne.

Une fois ces rénovations nécessaires effectuées, il sera envisageable de réaliser des travaux d'isolation de la toiture et des murs pour réduire la consommation énergétique du bâtiment.



Porteur de projets

Services Marché Public et Travaux Communaux
Coordinateur POLLEC Communal

Finances

Environ 150 000 euros

Partenaires

Service Public de Wallonie

Impacts positifs

15 tonnes d'équivalent CO2 par an.

- 2024 : Réalisation de l'audit du bâtiment.
- Début 2025 : Demande du subside Ureba auprès de la Région Wallonne.
- Fin 2025 : Réalisation du cahier des charges des rénovations.
- 2026-2027 : Réalisation des travaux de rénovations.

Rénovation de l'école de Saint-Médard

Contrairement à l'école de Martilly, l'école de Saint-Médard ne nécessite pas de travaux urgents à son bon fonctionnement. Cependant, dans les années à venir, son système de chauffage (chaudière à mazout) pourrait tomber en panne, et dans ce cas, il faudra le remplacer par une chaudière à bois.

En outre, des travaux d'isolations de la toiture et des murs pourraient être envisagés pour réduire la consommation énergétique du bâtiment.

Porteur de projets

Services Marché Public et Travaux Communaux
Coordinateur POLLEC Communal

Finances

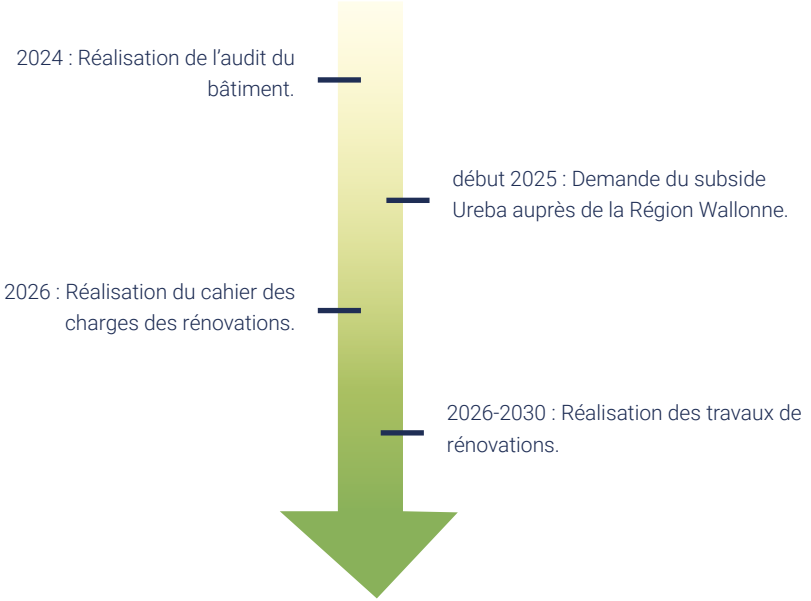
Environ 70 000 euros

Partenaires

Service Public de Wallonie

Impacts positifs

15 tonnes d'équivalent CO2 par an.

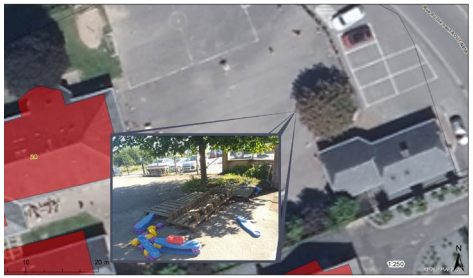


Végétalisation de la cour d'école de Saint-Médard

La cour d'école de Saint-Médard est majoritairement artificialisée par du béton. À cause de cela, l'eau de pluie a tendance à stagner sur la partie Est de la cour, ce qui la rend impraticable pour les écoliers s'ils désirent ne pas se salir.

C'est pourquoi, grâce au subside végétalisation de la Région Wallonne, l'administration communale d'Herbeumont souhaite transformer la partie impraticable de la cour en parterre fleuri, afin que les eaux de pluie ne s'accumulent plus dans la cour. En outre, cela rendra la cour plus esthétique et permettra de mettre les écoliers en contacts avec des fleurs.

Projet végétalisation - cours école Saint-Médard



(situation actuelle)

Vegetalisation cours - École Saint-Médard



(situation après travaux)

Porteur de projets

Coordinateur POLLEC Communal

Finances

57 820 euros

Partenaires

Service Public de Wallonie
Services Marchés Publics et Travaux

Impacts positifs

juin 2024 : Réponse à l'appel à projet du subside végétalisation.

Janvier 2025 : Acceptation du projet par le Service Public de Wallonie.

Début 2026 : Réalisation du cahier des charges et du marché public du projet.

2026-2027 : Réalisation des travaux de végétalisation de la cour.

Changement du système de chauffage de la salle du Vivy

La salle du Vivy (Herbeumont) est chauffée par des aérothermes électriques avec une importante consommation d'électricité pour un usage pourtant irrégulier au long de l'année. Cela s'explique par un très faible rendement de ces aérothermes. C'est pourquoi, l'administration communale d'Herbeumont souhaite installer une chaudière à gaz pour remplacer le système de chauffage actuelle. Cela permettra d'effectuer des économies d'énergies, tout en réduisant l'impact environnemental de la salle.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC Communal
Services Marchés Publics et Travaux

Finances

Environ 25 000 euros

Partenaires

Impacts positifs

1 tCO2eq/an

- Début 2025 : Initiation du projet et accord des élus communaux.
- 2025 : Réalisation d'un devis pour le changement du système de chauffage.
- Début 2026 : Réalisation du cahier des charges et du marché public du projet.
- 2026-2027 : Réalisation des travaux de changement de système de chauffage.

Réalisation d'ateliers ludiques de sensibilisation à l'énergie et à l'environnement dans les écoles communales

Pendant l'année 2024 et 2025, Le Coordinateur POLLEC Communal est allé animer mensuellement des ateliers ludiques de sensibilisations à l'énergie et l'environnement dans chaque classe des écoles communales d'Herbeumont.
Voici les différents thèmes qui ont été abordés en classe via ces ateliers :
- La biodiversité, son origine, son intérêt et pourquoi est-elle menacée ?
- Les différentes sources d'électricité, fossiles, renouvelables ou nucléaires, ainsi que leurs avantages et inconvénients.
- La consommation énergétique à travers l'histoire.
- Comment fonctionne un réseau électrique, ainsi que ses composants ?
- Qu'est-ce qu'un biome et quels animaux y habitent ?
- Qu'est-ce que la pollution et quels sont ces impacts sur la biodiversité et le développement humain ?
- Comment est alimentée une maison en eau, chaleur et électricité ?
- Qu'est-ce qu'un matériau isolant, à quoi cela sert-il ?
- Comment fonctionne une station météo, à quoi cela sert-elle ?



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC Communal

Finances

500 euros

Partenaires

Écoles communales et enseignant.es d'Herbeumont

Impacts positifs

Fin 2023 : Prise de contact avec les enseignants communaux pour valider le projet et les thèmes à aborder

2024-2025 : Réalisation mensuelle des ateliers de sensibilisation par le Coordinateur POLLEC communal.

12. Résumé

Les chiffres clés

-55%

Ce plan Energie-Climat vise une réduction de 55% des émissions de Gaz à Effet de serre en 2030, et la neutralité Carbone en 2050

5,5 t CO2/habitant

Les émissions moyennes annuelles de CO2 par habitant de la Ville de Neufchâteau sont de 5,5 t - soit moins que la moyenne Wallonne (7,9t).

Le logement est le principal secteur émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire communal. Il est responsable de
62% des émissions.

Entre 2006 (année de référence) et 2019, les émissions de CO2 sur notre commune ont diminué de

18%

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le plan d'action Energie-Climat se base sur des actions qui se répartissent dans tous les secteurs (logement, transport, Industrie, agriculture, tertiaire et administration communale), il est composé de

13 actions

Une analyse des potentiels techniquement exploitables montre que la source d'énergie renouvelable principale sur le territoire serait le photovoltaïque, capable de produire environ

23GWh/an d'électricité.

Au moins 29%

des habitants de la commune se retrouvent dans une situation « à risque » de précarité énergétique, il s'agit notamment des ménages composés d'une personne seule de plus de 65ans, ainsi que des familles monoparentales.

Malgré ces actions, le climat continuera de changer, et sera plus imprévisible à l'avenir ! C'est pourquoi nous devons dès maintenant prévoir des stratégies d'

Adaptation au climat de demain

Le coordinateur POLLEC communal est le responsable communal de ce plan d'action.

Si vous avez une question ou un projet qui peut s'intégrer dans ce plan, contactez-le !

Parisot Malo
malo.parisot@herbeumont.be

En cohérence avec les valeurs du Plan Energie Climat, toutes les illustrations de ce document sont des œuvres uniques, créées exclusivement pour cet ouvrage par un artiste local.